



Cdd sans date de fin et liquidation judiciaire

Par **sissi16**, le **09/05/2016** à **15:32**

Bonjour, le 26 avril le tribunal de grande instance, a déclaré la fermeture de la structure où je travaillais. je suis en cdd de remplacement depuis mars 2013 pour remplacement d'une personne physique en arrêt. A ce jour je n'ai toujours pas reçu ma lettre de licenciement, ni mon salaire d'avril et encore moins mes indemnités qui me sont dues. J'aimerais savoir si il y a un délai pour être licencié? A-t-on le droit de prendre des contrats intérim? Merci d'avance